

Bulletin Municipal Janvier 2018

MOT DU MAIRE



SOMMAIRE

2 Mot et Vœux du Maire

VIE MUNICIPALE

- 3 Travaux Assainissement
- **4** Travaux Reméandrage
- 5 Budget de la commune
- 6 Vie-scolaire Documents administratifs
- **7** Tri des déchets
- 8-9 Biodiversité
- **10-11** Qualité eau : captage La Martre-Pessade

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOND'ARVERNE

12-13 Médiathèque Saison culturelle

VIE ASSOCIATIVE-BRÈVES

- 14 Comité des fêtes Plein Air – Saison Pessade
- 15 Club des aînés Les conscrits Société de chasse "la Montagnarde" Plein Air – Saison Pessade
- 16 La Saulz' qui pique
- **17** Amicale des sapeurs pompiers Brèves
- **18** Brèves Adil

ÉTAT CIVIL

19 Naissance Mariage Décès Comme chaque année nous vous adressons le bulletin municipal retraçant l'activité de votre commune.

2017, marquée par beaucoup d'échéances électorales, restera l'année des changements au niveau national : un nouveau Président de la République, un nouveau gouvernement, une nouvelle députée, de nouveaux sénateurs. Cette année restera également, dans l'histoire de la création de notre nouvelle locale, celle «Mond'Arverne communauté communes de communauté». Communauté issue de la fusion de trois anciennes communautés de communes : «Les Cheires», «Allier Comté Communauté» et «Gergovie Val d'Allier». Cette nouvelle entité regroupe maintenant 28 communes de taille très différentes pour une population légèrement supérieure à 40 000 habitants. Nous espérons que la mise en commun des ressources humaines et financières contribuera à permettre le développement de la qualité de vie sur ce territoire élargi qui se dote de plus en plus de compétences. En effet, depuis le 1er janvier 2018, les communes n'ont plus les compétences «Eau Potable» et «Urbanisme».

Cette grande réforme territoriale va-t-elle ensuite remettre en cause l'existence de nos petites communes ? Face à l'éloignement des centres de décisions intercommunaux, les habitants ont vraiment besoin de la proximité de leur Mairie.

En ce qui concerne l'action communale, l'élaboration de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) est quasiment achevée. Seuls quelques ajustements, en tenant compte du rapport du commissaire enquêteur et avec l'aval des partenaires associés : services de l'état, chambre d'agriculture, contrôle de la légalité, permettront l'approbation définitive dans les tous prochains jours.

L'aménagement de la traverse de Zanières et les travaux d'assainissement de Saulzet-le-Froid et Souverand sont en cours de réalisation, néanmoins les intempéries ont conduit à interrompre les travaux momentanément.

Malgré un contexte économique particulier et une insécurité toujours présente, je souhaite que nous restions positifs, que notre avenir commun, celui de notre commune et celui de chacun d'entre vous soit très prometteur pour 2018.

Notre commune débutera l'année avec le recensement de la population. Merci de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur, Madame Guilloud Colette, qui passera chez vous jusqu'au 24 février.

Enfin, l'ensemble du conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour l'année 2018.

TRAVAUX - ASSAINISSEMENT





Traverse de Zanières

Le Conseil Départemental a relancé les travaux de la RD74 courant novembre 2017. L'enfouissement du réseau sec et l'implantation des canalisations de récupération des eaux pluviales ont été effectués avant les vacances de Noël. L'entreprise Coudert de Vernines a repris les travaux le 15 janvier 2018 pour réaliser la pose des bordures, l'aménagement des trottoirs et le revêtement de la chaussée. La pose de l'éclairage public par le Groupe Eiffage est en cours. Les travaux devraient s'achever dans les semaines à venir, aussi par mesure de sécurité, il est demandé aux automobilistes d'éviter de passer dans le village et de respecter la déviation mise en place par la Division Routière Départementale du Sancy.

Erratum bulletin 2017: montant subvention allouée CD 63: 150 878€



<u>Assainissement</u>

Les travaux d'assainissement effectués par l'entreprise Faurie de Saint -Agrève qui concernent le bourg de Saulzet, le village de Souverand et la station d'épuration, ont débuté en septembre 2017 et devraient se terminer au courant de l'année 2018. Le montant du marché de ces travaux est de 294 021 €HT. Afin de financer cet investissement, la commune a contracté trois prêts auprès du Crédit Agricole :

- Prêt long terme : 102 000 € sur 25 ans au taux de 1.80 %
- Prêt relais TVA: 40 000 € sur 2 ans au taux de 0.35 %
- Prêt avance de Trésorerie : 100 000 € sur 2 ans au taux de 1.20 %

Bâtiment de la Mairie

Dans le cadre de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, les subventions pour aménager le bâtiment de la Mairie ont été obtenues. Les travaux devraient démarrer dans l'année.

Voirie Communale

En coordination avec la Division Routière Départementale du Sancy, un programme de réfection de la voirie communale a été établi et devrait débuter à l'automne 2018. Les demandes de subvention sont en cours.

GRANDE TRAVERSÉE DU MASSIF CENTRAL

La Grande Traversée du Massif Central à VTT était un itinéraire historique et emblématique du Massif Central créé en 1995 par l'association Chamina. Au départ de Clermont, ce parcours permettait, au terme de 678 km, de traverser 7 départements pour arriver à Sète dans l'Hérault.

En 2015, en partenariat avec les Régions, les Départements et les Parcs Naturels Régionaux, un projet de relance de cet itinéraire a été engagé. Ce nouveau circuit VTT devrait, à terme, avoir une longueur de 1 100 km, reliant le Morvan à la Méditerranée.



Ce nouveau parcours continuera tout comme l'ancien de traverser notre commune mais avec une modification de tracé entre Mareuge et Pessade à la demande de la commune de Saulzet. Ceci afin d'éviter le passage sur des chemins très fréquentés par les engins agricoles et les troupeaux.

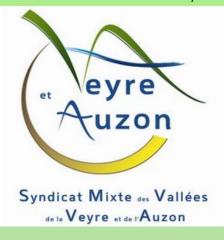
Le chemin prévu pour le nouvel itinéraire est par endroit impraticable car il comporte des zones très humides. Le Département s'engage à le réhabiliter à ses frais afin de le rendre accessible aux VTT et aux marcheurs. En contrepartie il devra rester interdit aux 4X4 et autres engins agricoles.



Travaux de restauration morphologique

« Reméandrage et renaturation » des cours d'eau –
Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon

Le SMVVA porte un projet de renaturation ou de reméandrage de portions du ruisseau de La Narse, du Labadeau et de la Veyre sur les communes de Saulzet-le-Froid et d'Aydat.



Ces travaux sont inscrits au Contrat territorial de la Vallée de la Veyre (programme d'actions visant la reconquête de la qualité de l'eau), dans la continuité du premier reméandrage de la Veyre réalisé à Pontavat sur le secteur dénommé « Les Sagnes » en 2010. Ces rivières ont été rectifiées et recalibrées lors du remembrement des années 1970-1980. Elles ont ainsi subi d'importants dommages sans pour autant que les conditions d'exploitations des parcelles agricoles soient réellement améliorées, l'eau étant toujours présente.

Aussi, l'objectif du projet est de restaurer les fonctionnalités de ces cours d'eau : faciliter le bon écoulement et l'épuration des eaux, réhabiliter les habitats, améliorer les potentialités biologiques... Selon les secteurs, il s'agit soit de reconnecter les anciens méandres (reméandrage), soit d'améliorer la morphologie du lit et des berges sans modifier le tracé actuel (renaturation).



Les travaux doivent permettre le maintien des usages agricoles des parcelles. Pour ce faire, des aménagements de type passerelles, abreuvoirs pour le bétail, clôtures... seront réalisés.

L'année 2017 a été consacrée la définition précise des travaux. Tous les propriétaires riverains ont reçu un dossier d'information et une demande d'autorisation de travaux sur parcelles. leurs Les plus concernés d'entre eux, ainsi que les exploitants agricoles, ont été rencontrés par le SMVVA sur le terrain pour expliquer l'objectif des travaux, leur consistance et définir conjointement la localisation des aménagements.

Le SMVVA a été accompagné par le bureau d'étude «Dynamique Hydro» pour formaliser le projet (levés topographiques, modèle hydraulique, définition des profils, rapport Projet...). Le projet a été réglementairement déclaré d'intérêt général et autorisé au titre de la loi sur l'eau.

Le lancement de la consultation des entreprises est prévu en janvier 2018. Les travaux auront lieu à l'automne 2018, après obtention des financements de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Ils seront entièrement financés par des fonds publics (Agence de l'eau Loire Bretagne, Département du Puy-de-Dôme et SMVVA) sans participation des propriétaires de parcelles.

Le SMVVA remercie l'ensemble des propriétaires et exploitants qui ont accueilli en majorité favorablement ce projet. Tous seront informés, au moment opportun, des dates d'intervention des entreprises.

Pour plus d'informations, contacter le SMVVA (Tél. : 04 73 39 04 68) :

- Aurélien MATHEVON, technicien rivières du SMVVA (aurelien.mathevon@smvva.fr),
 - Elisabeth SAILLARD, animatrice du Contrat territorial Veyre (elisabeth.saillard@smvva.fr).



BUDGET PRÉVISIONNEL 2017 : COMMUNE

Fonctionnement

Dépenses :

Charges à caractère général: 118 750 € Charges de personnel et frais assimilés : 79 200 €

Dépenses imprévues : 5617,11 €

Virement à la caisse d'investissement : 25 377 € Opération d'ordre du transfert entre sections : 2 886 € Autres charges de gestion courante : 59 606 €

Intérêts réglés à échéance : 7 931 €

Titres annulés : 500 € TOTAL: 299 867,11 €

Recettes:

Résultat d'exploitation reporté : 75 366,11 €

Vente de produits fabriqués, prestations de services :

13 870 €

Impôts et taxes : 95712 €

Dotations et participations : 94 919 € Revenus des immeubles : 20 000 €

TOTAL: 299 867,11 €

Investissement

Dépenses:

Dépenses d'équipement : 60 000 € Capital d'emprunt : 34 179 €

Cautions: 1 200 €

Restes à réaliser : 238 222 €

TOTAL: 333 601 €

Recettes:

Subventions d'investissement : 60 000 € Excédents de fonctionnement : 52 925,75 €

Restes à réaliser : 181 730 €

Virement de la section d'exploitation : 25 377 € Opérations d'ordre de transfert entre sections : 2 886 €

FCTVA et taxes d'aménagement : 5 916 €

Solde d'exécution de la section d'investissement

reporté: 3 566,25 €

Dépôts et cautionnements reçus : 1 200 €

TOTAL: 333 601 €

BUDGET PRÉVISIONNEL 2017 : ASSAINISSEMENT

Investissement

Dépenses :

Extension du réseau et nouvelle lagune : 316 000 €

TOTAL: 316 000 €

Recettes:

Subventions: 98 654€ Emprunts: 102 504,68 €

Excédent d'investissement reporté : 114 841,32 €

TOTAL: 316 000 €

BUDGET PRÉVISIONNEL 2017: EAU

Fonctionnement

Dépenses :

Charges à caractère général : 24 033,91 €

Opérations d'ordre de transfert entre sections : 18 273 €

Intérêts réglés à échéance: 4 195€

Titres annulés : 500 € TOTAL: 47001,91 €

Excédent d'exploitation reporté : 13 999,91 € Opérations d'ordre de transfert entre sections : 4 002 € Vente de produits fabriqués, prestations de services : 29 000 €

TOTAL: 47001,91 €

Investissement

Dépenses :

Installations, matériel et outillage technique : 25 818,74 €

Subventions d'équipement : 4002 €

Emprunts: 5 906 €

Report investissement: 48 000 €

TOTAL: 83 726,74 €

Recettes:

Excédent d'investissement reporté : 58 298,74 € Opérations d'ordre de transfert entre sections : 18 273 €

Report investissement : 7 155 €

TOTAL: 83 726,74 €

BUDGET PRÉVISIONNEL 2017: CCAS

Fonctionnement

Dépenses :

Fêtes et cérémonies : 4 000 € Secours d'urgence : 717.44 € **TOTAL : 4 717,44 €**

Résultat d'exploitation reporté : 2 217,44 €

Participation commune: 2500€

TOTAL: 4 717,44 €

VIE SCOLAIRE – DOCUMENTS ADMINISTRATIFS



ANNÉE SCOLAIRE 2017/2018

écoliers de commune ont rejoint les bancs l'école d'Aydat le 4 septembre 2017. Le groupe scolaire des Lacs compte 292 enfants cette année: 125 élèves en maternelle et 167 élèves en élémentaire. Afin d'accueillir dans de meilleures conditions ce grand nombre de petits écoliers, cinquième classe une maternelle a été ouverte. Trois autres enfants sont scolarisés sur Vernet du Sainte Marguerite et un enfant sur l'école de Nébouzat.

La répartition des enseignants dans les écoles d'Avdat est la suivante:



École Maternelle:

Anne BORGES (directrice) Nathalie BONNIN Véronique CHAUTARD Geneviève TRILHA Vincent MOUSTEY

École Élémentaire :



Graziella **DEVLIEGER** Stéphanie VOLDOIRE Bernadette RICHY Cécile **MELLIEZ** Marie **SERMENT** Fabienne **GRAFFION** Annick LE BERRE

La participation financière de la commune au fonctionnement des écoles reste constante, soit 65 € par élève et par mois. Ce qui représentera un budget annuel de 14 950 €. Pour Nébouzat, la commune participe à la même hauteur que pour Aydat.

CANTINE, TAP, CLSH, École Aydat

Le fournisseur des repas est toujours API RESTAURATION "cuisinier d'Auvergne" à Lempdes.

Pas de changement pour les TAP qui ont lieu pour les classes élémentaires les mardis après-midi de 13h30 à 16h30 et pour les classes maternelles les jeudis après-midi de 13h30 à 16h30. Notre municipalité participe toujours à leur financement pour un montant d'environ 3 200€.

Coordinateur Enfance Jeunesse au niveau de la Mairie pour tout ce qui concerne le périscolaire (cantine, TAP et CLSH). Il suffit de le contacter par mail à cette adresse: coordinateur@mairieaydat.fr pour lui signaler toute absence, inscription

fonctionnements du périscolaire.

Mr Julien GOISLOT a été nommé comme ou pour l'interroger sur les différents



CARTE GRISE:

Il n'est désormais plus possible de demander une carte grise auprès de la préfecture ou de la sous-préfecture. La démarche s'effectue soit en ligne, soit auprès d'un professionnel habilité.

Un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique, smartphone ou tablette avec fonction photo) est nécessaire.

Des points numériques (avec ordinateurs, imprimantes et scanners) sont mis à disposition dans chaque préfecture et dans la plupart des sous-préfectures. Vous pouvez y accomplir la démarche, en étant aidé par des médiateurs si vous rencontrez des difficultés avec l'utilisation d'internet.

Vous devez utiliser le téléservice suivant: https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire

CARTE D'IDENTITÉ

Les demandes de cartes nationales d'identité ne sont plus instruites par la commune de Saulzet. Il faut désormais se rendre à la mairie de Saint-Amant-Tallende.

Cette démarche peut également s'effectuer en ligne auprès du même service que les cartes grises

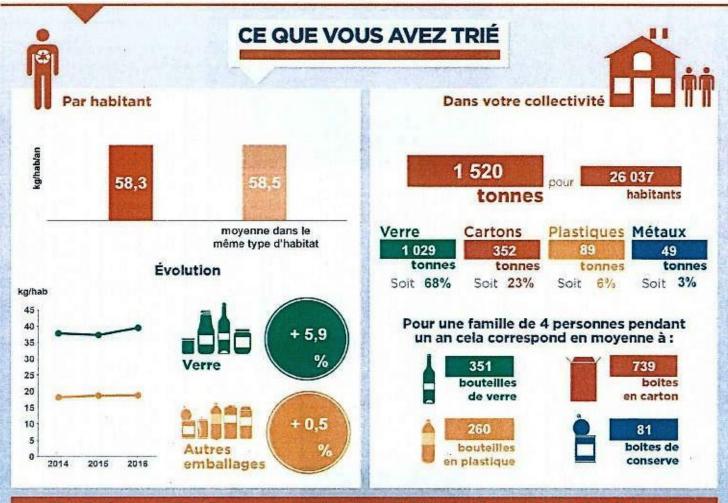
PASSEPORT

Pour obtenir un passeport biométrique, il faut se rendre dans une mairie équipée avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une carte d'identité sécurisée...

Liste des mairies équipées les plus proches : Besse, Aubière, Beaumont, Clermont



Bilan d'une année de tri des emballages sur votre territoire



Vos résultats sont dans la moyenne du même type d'habitat. Continuez à trier et n'oubliez pas de convertir de nouveaux trieurs autour de vous!

GRÂCE À VOTRE GESTE DE TRI



BIODIVERSITÉ



Portrait de la biodiversité de Saulzet-le-Froid

par David HAPPE Botaniste et ingénieur écologue Habitant de Saulzet-le-Froid

Tout d'abord, la biodiversité, c'est quoi ?

Avant d'évoquer la biodiversité de notre commune, encore faut-il partager ensemble la définition du terme « biodiversité ».

Pour être concis et clair (en tout cas, je l'espère !), la biodiversité peut se définir simplement comme étant l'ensemble des composantes vivantes de notre environnement. En premier lieu, on pense naturellement à la diversité des espèces (Chevreuil, Milan royal, Merle noir, Gentiane jaune...), mais la biodiversité peut être aussi analysée à un niveau supérieur, celui des milieux et des paysages (une forêt, une prairie naturelle, une zone humide, une haie...).

Elle peut également être étudiée au sein même d'une espèce donnée, c'est ce que l'on appelle la diversité génétique (à ne pas confondre avec les organismes génétiquement modifiés!). Si cette diversité génétique ne nous saute pas aux yeux lorsque l'on s'intéresse par exemple aux espèces sauvages, c'est une notion qui nous est beaucoup plus familière lorsque l'on s'intéresse à la biodiversité améliorée par l'action de l'Homme. Prenons l'exemple de la vache. La vache est une espèce, mais grâce à l'action de l'Homme, plusieurs races ont pu être obtenues et domestiquées : la Salers, la Ferrandaise... En conclusion, la l'Aubrac, biodiversité, sur un territoire et par exemple sur la commune de Saulzet-le-Froid, correspond à la diversité des paysages, des milieux naturels, des espèces et des races naturelles et domestiques qui s'y trouvent.

Cette définition simple étant donnée - définition qui aura cependant nécessité plusieurs lignes de texte (comme quoi, rien n'est simple!) - intéressons nous maintenant à la biodiversité de Saulzet le Froid et plus particulièrement à la diversité des espèces qui « peuplent » nos forêts, nos prairies, nos cours d'eau et nos villages.

Quelques chiffres pour notre commune

Pour commencer, intéressons-nous aux chiffres. Selon le Museum National d'Histoires Naturelles et le Conservatoire Botanique National du Massif Central, la commune de Saulzet-le-Froid serait « habitée » par près de 1500 espèces différentes (source : www.inpn.mnhn.fr et http://www.cbnmc.fr).

Cela peut paraître beaucoup, mais en réalité, on peut légitimement penser que le nombre d'espèces présentes sur notre commune est bien plus élevé et pouvant potentiellement atteindre près de 10000 espèces! Ayons d'ailleurs en tête que le nombre d'espèces connues à travers le monde est aujourd'hui de près de 2 millions et qu'il existe probablement en réalité 5 à 50 millions d'espèces sur notre planète...

Le nombre d'espèces saulzéennes représenterait donc environ 0,002 % de la biodiversité mondiale... cela laisse songeur, non ?



Pour revenir à notre commune, nous pouvons penser que la diversité des plantes à fleurs est aujourd'hui bien connue. Ainsi, lorsque le conservatoire botanique indique avoir recensé sur notre commune 800 espèces de plantes à fleurs, cela doit correspondre à peu près à la réalité. En parallèle, quand le Museum mentionne l'existence de 40 espèces de mousses, on sait que l'on est « loin du compte », car les experts estiment clairement le nombre d'espèces de mousses différentes sur Saulzet-le-Froid à plusieurs centaines!

S'agissant des champignons, on ne sait pas du tout combien d'espèces peuplent nos sous-bois et nos prairies, mais, une chose est certaine, elles sont des centaines voire des milliers! Nous connaissons les coins à cèpes et à girolles, mais n'oublions pas que le monde des champignons – que l'on appelle également la fonge – regroupe un nombre impressionnant d'espèces (10000 à 12000 espèces en France métropolitaine) et comprend de nombreuses espèces microscopiques.

Enfin, s'agissant de la diversité animale (la faune), celle-ci demeure également très mal connue. Certes, on connaît bien la « grande faune » qui occupe le territoire de notre commune. Cerfs, chevreuils, renards, milans, buses, truites, grenouilles rousses et vertes... sont recensés sur notre commune et bien connus des habitants, mais qu'en est-il de la « petite faune » représentée par des milliers d'espèces d'insectes, plus d'une centaine d'espèces de mollusques continentaux (escargots et limaces), plusieurs dizaines d'espèces d'arachnides (araignées) etc.

Si l'on ne considère par exemple que l'avifaune (les oiseaux), sait-on que notre commune abrite tout ou partie de l'année 150 espèces ? Chacun d'entre nous sait reconnaître quelques espèces voire quelques dizaines d'espèces, mais serions-nous capables d'identifier toutes ces espèces qui nous entourent ?



BIODIVERSITÉ

La biodiversité à travers quelques exemples

Bois de Pessade, Narse d'Espinasse, prairies et bocages de la Martre... tous les villages et lieux-dits de notre commune y compris le bourg accueillent une biodiversité importante peuplée d'espèces très communes et parfois rares et patrimoniales. Voyons dans le détail quelques exemples.

La Pie-grièche grise



Personnellement, si l'on me demandait quelle serait l'espèce la plus patrimoniale et emblématique de notre commune, je citerai sans aucun doute la Pie-Grièche grise. Ce petit passereau, de la taille d'un merle, est un magnifique oiseau au plumage gris et blanc et doté d'un bandeau noir (façon Zorro !) au niveau de la tête.

Outre le fait que c'est un oiseau très élégant, c'est aussi et surtout une espèce très menacée en France! Alors qu'elle était très bien représentée dans une large partie du territoire national dans les années 1980, les effectifs de la Pie-grièche grise se sont littéralement effondrés depuis et l'espèce ne réussit aujourd'hui à se maintenir durablement que dans certains secteurs du Massif Central et notamment dans la Chaîne des Puys. Ainsi, nous avons la chance d'accueillir quelques individus dans notre commune...

L'Usnée

- mi-champignon, l'Usnée est Mi-algue un lichen. reconnaissable, car il forme de longs enchevêtrements de filaments grisâtres qui lui confère également le nom symatique de « Barbe de Jupiter », ce lichen pousse communément sur les troncs et les branches des sapins pectinés du Bois de Pessade. L'Usnée n'est pas rare sur la commune et partout ailleurs dans les forêts de montagne. Sa présence est toutefois très intéressante, car elle témoigne d'une qualité d'air exceptionnelle!



La Mousse Cactus

Dotée d'un nom scientifique avenant (Campylopus introflexus), la Mousse cactus est une petite mousse que l'on trouve naturellement dans l'hémisphère sud (Amérique du Sud, Australie et Afrique du Sud en particulier). Mais pourquoi évoquez-vous de cette bizarrerie me direz-vous?



Eh bien, sachez que cette espèce - observée pour la première fois en France en 1876 a trouvé domicile dans le Bois de Pessade sur plusieurs souches renversées d'épicéas ainsi que dans certaines landes à myrtilles. Bien que discrète, elle n'est pas microscopique et peut être assez facilement observée à l'œil nu.

Un patrimoine naturel exceptionnel nous entoure. La diversité des milieux naturels couplée à une large amplitude altitudinale (entre 957 et 1529 mètres) font de la commune de Saulzet-le-Froid un territoire assez remarquable quant à la richesse de sa biodiversité. Lorsque nous parcourons la commune, nous n'en voyons qu'une infime partie, car de très nombreuses espèces sont, de par leur taille, leur mode de vie ou leur habitat, très discrètes.

Alors, ouvrez l'œil! Et tentez lors de votre prochaine promenade d'observer la Pie-grièche grise voire l'Usnée et la Mousse Cactus!

QUALITÉ DE L'EAU





Quelle eau buvez vous ?

Unité de Distribution PESSADE

Bilan 2016 =

Gestionnaires

Maître d'ouvrage

MAIRIE DE SAULZET LE FROID

Exploitant

MAIRIE DE SAULZET LE FROID

Ressource

Vous êtes alimentés par 1 captage :

PESSADE (COMMUNE)

Autorisé par arrêté préfectoral du 25/02/2008

Traitement

Votre eau n'est pas traitée.

Bactériologie

Recherche de germes indicateurs de contamination fécale

Pourcentage de conformité des 11 valeurs mesurées : 100,0 %

Maximum: 0 germe/100 ml

Limites de qualité : 0 germe/100 ml

Eau de bonne qualité.

Minéralisation

Exprimée par le TH (dureté) = teneur en calcium et magnésium

4 valeurs mesurées : mini. : 1,0 °f - maxi. : 1,7 °f - moyenne : 1,5 °f

Références de qualité : mini. ; aucune maxi. : aucune

Eau douce, très peu calcaire.

Cette eau peut présenter un caractère agressif vis à vis des réseaux de distribution (plomb notamment, ...).

Aluminium total

Sa présence provient des composés utilisés dans le traitement de l'eau (coagulant)

1 valeur mesurée : mini. : 22,0 μg/l - maxi. : 22,0 μg/l - moyenne : 22,0 μg/l

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : 200 µg/l

Le faible nombre de mesure de l'aluminium ne permet pas de qualifier ce paramètre.

Nitrates

Substance provenant principalement des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels

4 valeurs mesurées : mini. : 1,3 mg/L - maxi. : 2,3 mg/L - moyenne : 1,8 mg/L

Limites de qualité: mini.: aucune maxi.: 50 mg/L

Eau présentant peu ou pas de nitrates.

Pesticides

Produits utilisés pour protéger les récolles ou pour désherber

2 valeurs mesurées : mini. : 0,0 µg/l - maxi. : 0,0 µg/l - moyenne : 0,0 µg/l

Limites de qualité : mini. ; aucune maxi. : 0,5 µg/l

Le faible nombre de mesure des pesticides ne permet pas de qualifier ce paramètre.

Arsenic

Elément parfois naturellement présent dans le sous-sol du

1 valeur mesurée : mini. : 0,0 µg/l - maxi. : 0,0µg/l - moyenne : 0,0 µg/l

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 10 µg/l

Eau présentant peu ou pas d'arsenic.

Conclusion

LA QUALITE DE L'EAU PEUT ENCORE ETRE AMELIOREE. En effet l'eau peut présenter un caractère agressif vis-à-vis des réseaux de distribution.





Après plusieurs jours d'absence ou si vos canalisations sont en plomb, purgez vos conduites avant de prélever de l'eau destinée à la boisson.



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipent fermé (pas plus de 24 heures).

Si la saveur ou la couleur de l'eau distribuée change, signalez le à votre distributeur d'eau.

Ce bilan a été réalisé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en application du code de la santé publique. Il a été établi à partir des contrôles sanitaires réalisés entre 2011 et 2016.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la mairie de votre commune, le site internet

vergne-rhone-alpes sante fr sur lequel ce document est également disponible, ainsi que le site internet à votre disposition les derniers résultats d'analyse de l'eau.





QUALITÉ DE L'EAU





Quelle eau buvez vous?

Unité de Distribution SAULZET LE FROID

Bilan 2016

Gestionnaires

Maître d'ouvrage

MAIRIE DE SAULZET LE FROID

Exploitant

MAIRIE DE SAULZET LE FROID

Ressource

Vous êtes alimentés par 1 captage :

LA MARTRE

Autorisé par arrêté préfectoral du 25/02/2008

Traitement

Votre eau n'est pas traitée.

Bactériologie

Recherche de germes indicateurs de contamination fécale

Pourcentage de conformité des 15 valeurs mesurées : 93,3 % Maximum : 1 germe/100 ml

Limites de qualité : 0 germe/100 ml

Eau de qualité satisfaisante.

Minéralisation

Exprimée par le TH (dureté) = teneur en calcium et

6 valeurs mesurées : mini. : 3,0 °f - maxi. : 3,4 °f - moyenne : 3,2 °f

Références de qualité : mini. ; aucune maxi. ; aucune

Eau douce, très peu calcaire.

Cette eau peut présenter un caractère agressif vis à vis des réseaux de distribution (plomb notamment, ...).

Aluminium total

Sa présence provient des composés utilisés dans le traitement de l'eau (coagulant)

1 valeur mesurée : mini. : 0,0 µg/l - maxi. : 0,0 µg/l - moyenne : 0,0 µg/l

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : 200 µg/l

Le faible nombre de mesure de l'aluminium ne permet pas de qualifier ce paramètre.

Nitrates

Substance provenant principalement des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels

6 valeurs mesurées : mini. : 7,0 mg/L - maxi. : 7,8 mg/L - moyenne : 7,5 mg/L

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 50 mg/L

Eau présentant peu ou pas de nitrates.

Pesticides

Produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour

2 valeurs mesurées : mini. : 0,0 μg/l - maxi. : 0,0 μg/l - moyenne : 0,0 μg/l

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 0,5 µg/l

Le faible nombre de mesure des pesticides ne permet pas de qualifier ce paramètre.

Arsenic

Elément parfois naturellement présent dans le sous-sol du

1 valeur mesurée : mini. : 0,0 μg/l - maxi. : 0,0μg/l - moyenne : 0,0 μg/l

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 10 µg/l

Eau présentant peu ou pas d'arsenic.

Conclusion

LA QUALITE DE L'EAU PEUT ENCORE ETRE AMELIOREE. En effet l'eau peut présenter un caractère agressif vis-à-vis des réseaux de distribution.





Après plusieurs jours d'absence ou si vos canalisations sont en plomb, purgez vos conduites avant de prélever de l'eau destinée à la boisson.



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si yous la conservez, placez-la au frais dans un récipent fermé (pas plus de 24 heures).

Si la saveur ou la couleur de l'eau distribuée change, signalez le à votre distributeur d'eau.

Ce bilan a été réalisé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en application du code de la santé publique. Il a été établi à partir des contrôles sanitaires réalisés entre 2012 et 2016. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la mairie de votre commune, le site internet

www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr sur lequel ce document est également disponible, ainsi que le site internet www.eaupotable.sante.gouv.fr qui met à votre disposition les derniers résultats d'analyse de l'e



MÉDIATHÈQUE



MÉDIATHÈQUE

Depuis quelques mois, seuls 3-4 lecteurs se présentent par mois à la médiathèque de Saulzet-le-froid pour consulter et emprunter des livres. Il est donc difficile de justifier la mobilisation de 2 à 3 bénévoles, d'un chauffage en permanence de la salle et de l'immobilisation des documents pour si peu de lecteurs.

De plus, il existe d'autres moyens pour accéder à l'emprunt de livres et autres multimédias, documents dans d'autres médiathèques, à proximité, ou par internet via la médiathèque départementale du Puy de dôme.

La médiathèque de Saulzet-le-Froid fermera donc ses portes début avril afin de permettre chacun de restituer les documents empruntés.

Du fait du rearoupement des 3 communautés de communes, la nouvelle intercommunalité réfléchit sur des solutions pour permettre à tous les usagers de bénéficier d'un service de médiathèque de proximité.

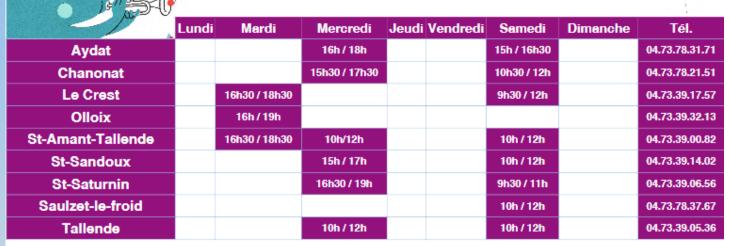
Avec votre inscription et votre carte, vous pourrez continuer d'emprunter des documents dans les autres médiathèques des Cheires et du service internet mis à disposition par le département.

Offre de la médiathèque des Cheires

Un site est mis à disposition des usagers des Cheires pour consulter les 25000 documents disponibles sur la médiathèque des Cheires répartis sur l'ensemble des médiathèques du réseau. Il est possible de réserver en ligne, par téléphone ou sur place, à la médiathèque de son choix, un document trouvé dans la base.

http://mediatheques.les-cheires.com/

Réseau de médiathèques de Mond'Arverne – horaires 2017



http://mediatheques.les-cheires.com 04.73.77.92.79 reseaulecture@mond-arverne.fr



MÉDIATHÈQUE-CULTURE-COMMUNICATION



MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE

Offre de la médiathèque départementale comment y accéder ?

Il est aisé, à partir d'une connexion internet, d'utiliser les services d'emprunt et consultation de documents sonores, vidéos et papiers dématérialisés. Pour cela il faut se connecter au site de la médiathèque départementale :

http://mediatheque-numerique.puy-de-dome.fr/

Pour accéder au service, il est possible de se préinscrire avec comme médiathèque de rattachement "Les Cheires" afin d'obtenir un identifiant et un mot de passe valide. Un mail de confirmation vous sera retourné et ces informations reçues doivent vous permettre de vous connecter au service d'emprunt.

Il est possible d'emprunter ainsi des livres et albums jeunesse au format numérique, de la musique et des films en streaming.

LA SAISON CULTURELLE 2018

THÉÂTRE

⇒ Elle pas princesse, lui pas héros | Théâtre de Sartrouville - Johanny Bert | SAMEDI 17 MARS 2018

SAMEDI 17 MARS 2018 17h ou 20h30 Aydat, Mairie

Tout public, à partir de 7 ans, Durée : 1h00 Tarifs : 10 euros en plein tarif, 6 euros en tarif réduit ou abonnement, gratuit pour les moins de 8 ans

THÉÂTRE D'ARGILE ÉPHÉMÈRE ET FAIT MAIN

⇒ MoTTes

| Le poisson soluble |

SAMEDI 28 AVRIL 2018

17h Veyre-Monton, Salle Harmonia

Jeune public dès 5 ans Durée : 50 minutes Tarif unique : 3 euros

DANSE CONTEMPORAINE BALADE CHORÉGRAPHIQUE

⇒ Les bulles chorégraphiques | Cie Contrepoint - Yan Raballand |

DIMANCHE 27 MAI

17h30 Saint-Saturnin, Clos d'Issac

Tout public Durée : 1h15 Tarifs : 10 euros en plein tarif, 6 euros en tarif réduit ou abonnement, gratuit pour les moins de 8 ans

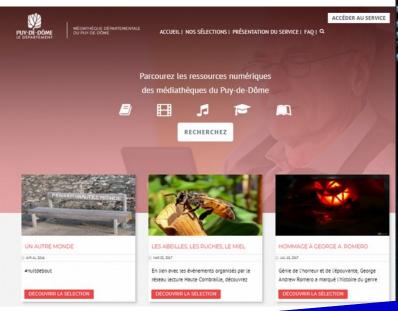
THÉÂTRE

⇒ Bizar

| mains et De Kolonie MT |
SAMEDI 9 JUIN 2018
17h La Roche-Blanche, Espace Léo-Lagrange,
Salle Giraudoux
Jeune public, à partir de 4 ans

Durée : 50 minutes

Tarif unique: 3 euros





VIE ASSOCIATIVE - PLEIN AIR



COMITÉ DES FÊTES

La Sauzade:

Le dernier dimanche de juillet 2017 le Comité des Fêtes a organisé, comme chaque année, sa traditionnelle marche « La Sauzade ». Cette 12ème édition a connu un bon succès puisque, malgré une météo capricieuse en début de matinée, environ 200 courageux sont tout de même venus parcourir nos sentiers. A leur retour à la salle, une paella, à partager dans la convivialité, leur était proposée. Nous donnons rendez-vous le 29 juillet 2018 à tous ceux qui aiment s'adonner à la marche.

Téléthon:



Une fois de plus vous avez été nombreux à répondre présents à notre repas tripe du Téléthon le 9 décembre 2017. Un grand merci aux 90 personnes pour leur participation. Cette année nous avons reversé 1330 € à l'AFM. Cette somme correspond aux bénéfices réalisés auxquels sont venus s'ajouter quelques dons.

Théâtre:



Le 4 novembre 2017 nous avons eu le plaisir d'accueillir la troupe de théâtre d'Aydat « Les Treize Vents » qui nous ont permis de partager un bon moment où humour et franche rigolade étaient au menu.

Un grand merci à ces artistes venus gracieusement nous divertir et nous amuser.

Nous vous souhaitons une excellente année 2018.

Le Parc Acrofun

Profitez du PACK ACROFUN :

Entrée valable à la ½ journée, de 13h à 17h

- * Pack 3-6 ans : chasse au trésor, draisienne, L'apprenti naturaliste (Nouveauté), raquettes à neige et luge
- * Pack 7 ans et + : Les expériences de l'apprenti naturaliste (//ouveauté), parcours d'orientation, möilly, speedbadminton, ski de fond et raquettes à neige

fermé l'hiver ? Sûrement pas...!

> VENEZ VOUS RÉCHAVEFER RIRE, COURIR, BONDIR ET RESPIRER LE BON AIR MONTAGNARD!





Programme des animations

Dates, horaires et tarifs / Réservations sur WWW.pessade.com

> PESSADE PLEINE NATURE 63970 SAULZET-LE-FROID Tél. 04 73 79 36 62 pessade@mondarverne.com et sur Facebook













VIE ASSOCIATIVE - PLEIN AIR





Tous les chasseurs de Saulzet-le-Froid se joignent à moi pour vous souhaiter une très heureuse année et une très bonne santé.

Nous vous donnons rendez-vous au mois d'août pour notre traditionnel banquet!

Le Président,

Christophe ROYER

LES CONSCRITS

Les conscrits tenaient à vous adresser leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui débute on l'espère sous les meilleurs hospices.

Nous vous souhaitons à tous une santé de fer et que vos proches soient à vos côtés dans les meilleurs moments.

Rendez-vous en août pour nos traditionnelles aubades.

Les conscrits de Saulzet-le-Froid

CLUB DES AÎNÉS

Le club des aînés vous souhaite une bonne et heureuse année 2018, bonheur et santé à tous.

Nous serions très heureux d'accueillir de nouveaux adhérents. Ils seraient les bienvenus.

Nous maintenons nos activités pour 2018: le concours de belote le dimanche 18 mars 2018 et la truffade le samedi 21 juillet 2018.

Colette Pellissier

LE REPAS DES AÎNÉS





VIE ASSOCIATIVE

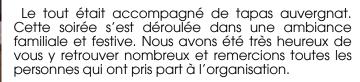


LA SAULZ' QUI PIQUE

Après-midi Zumba

Petite nouvelle sur la commune, l'association «LA SAULZ' QUI PIQUE» a débuté ses activités par la mise en place d'après-midi ZUMBA animées par Mylène, du mois de mai au mois d'août. Nous avons accueilli, à chaque séance, une quinzaine de participantes venues se dépenser au rythme de la musique latine. Ces moments sont l'occasion de se retrouver dans une ambiance décontractée et conviviale.

Nous remercions chaleureusement Mylène et la municipalité pour avoir rendu possible cette animation.



Halloween

Cette année 2017 a pris fin pour la « SAULZ'QUI PIQUE » avec la fête d'Halloween. C'est avec plaisir que la sorcière Ratatouille a accueilli à la salle de la cantine une vingtaine d'enfants déguisés pour l'occasion. Après un bon goûter rempli de jus de bave d'escargot et de toast à l'araignée nous avons défilé dans les rues de Saulzet et Souverand.



Un grand merci à tous les habitants qui nous ont ouvert leur porte et qui ont distribué bonbons et friandises pour le plus grand plaisir des petits monstres.

Nous vous remercions de votre participation à ces différentes manifestations et espérons vous retrouver nombreux aux prochaines.

Nous vous souhaitons une excellente année 2018!

Première édition de « SAUL'EN ZIK »

Le 9 septembre dernier, sous un ciel de lumière et dans un esprit guinguette, a eu lieu la première édition de « SAUL'EN ZIK ». Cet apéro-concert a rassemblé environ 200 participants, toutes générations confondues, qui ont pu profiter de trois concerts :

- Philippe a ouvert la soirée avec son accordéon
- Les GreggaeBen ont revisité le répertoire français
- Estadio Dos Kumbia groupe composé de 11 musiciens et de la chanteuse Carolina qui nous ont fait découvrir la musique afro-colombienne.

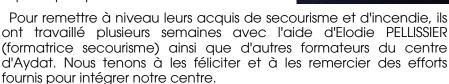




L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Les sapeurs-pompiers de Saulzet vous remercient pour l'accueil que vous leur avez réservé lors du passage de leurs calendriers.

Au cours de leur tournée, certains de vous ont pu faire la connaissance de deux nouvelles recrues. En effet, cette année **GOMINARD** Christophe et Roland VANTALON, habitant la commune du Vernet Sainte Marguerite, ont rejoint le Saulzet/Aydat en double affectation. Celui du Vernet ayant fermé, ces derniers n'ont pas voulu s'arrêter là et ont décidé de continuer leur activité de sapeurs-pompiers.



Durant l'année, deux d'entre nous ont effectué des stages d'une semaine. En septembre, Didier GUITTARD a suivi la formation FDF 2 (Feux De Forêt niveau 2) qui s'est déroulée sur les communes d'Aydat et Saulzet. En décembre, Christophe GUITTARD a participé à celle de caporal à Murol.

Nous les félicitons de leur réussite.

Enfin, nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour 2018!! Que cette année soit belle en surprises et que se réalise tous vos souhaits!!

La présidente de l'amicale Marie GUITTARD Le responsable du centre de Saulzet le Froid Didier GUITTARD



BRÈVES

Réseau Téléphonie Mobile

Amélioration du service de Téléphonie Mobile sur Saulzet-le-Froid et sur la Zone nordique de Pessade

Dans l'optique de supprimer les « zones blanches » une approche coordonnée entre le Département et la Région a été lancée pour la mise en place de deux antennes de téléphonie mobile sur la commune en 3G (4 opérateurs) et en 4G READY pour les connaisseurs! Une pour Saulzet et ses hameaux et une pour la Zone nordique de Pessade.

Pour l'instant, les responsables sont à la recherche des meilleurs sites possibles pour l'implantation des antennes afin de couvrir l'intégralité de la commune. Ce service devrait être opérationnel courant 2019

Déchets ménagers

Pensons à bien trier nos déchets. N'encombrons plus les containers d'objets volumineux tels que cartons d'emballage, déchets végétaux, et autres gravats. Apportons-les à la déchèterie la plus proche. Nous payons très cher, plus de 170 000 € par an, par l'intermédiaire du SICTOM, le droit d'accès à la déchèterie de Theix, par exemple, alors profitons-en.

Voir aussi : bilan du tri sur une année page 7 ainsi que la plaquette du SICTOM jointe à ce bulletin.

Déneigement

Pour information, le coût du déneigement pour l'hiver 2016/2017 effectué par l'entreprise de Mr Julien SERRE a été de 1 200€.





MAISON DE L'HABITAT - BREVES

BRÈVES

Permanences du service d'aide à la personne de Mond'Arverne communauté

Nous vous informons qu'à compter du mardi 23 janvier 2018, une permanence hebdomadaire du service à la personne de Mond'Arverne communauté proposée tous les mardis matin, de 9h à . 12h30, en mairie de Saint-Amant-Tallende. Cette permanence est ouverte, sans rendez-vous, pour toutes vos démarches en lien avec les services d'aide à domicile et portage de repas : renseignements, mise en place d'intervention, échanges.... Elle s'adresse aux habitants des communes de Chanonat, le Crest, Saint-Amant-Tallende, Tallende, Martres-de-Veyre, Orcet, Veyre-Monton, La Sauvetat, Authezat, Corent, La Roche-

Pour les habitants de Saulzet-le-froid, Aydat, Cournols, Olloix, Saint-Saturnin, permanence Saint-Sandoux, une hebdomadaire est proposée chaque jeudi matin, de 9 heures à 12h30, en mairie d'Aydat, à compter du jeudi 25 janvier 2018.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le pôle "service population", au 04 73 77 92 79.

Mise à disposition de la Salle de la «Cantine»

Les clés de la salle de la «cantine» restent dorénavant au bureau de la mairie, il est donc demandé de les récupérer auprès du secrétariat de mairie aux horaires d'ouverture.

Le site internet

Il est toujours possible de faire passer des informations et annonces par la page d'accueil du site de Saulzet-le-Froid. Il suffit de préparer un document format A4 ou A5 et le transmettre à la mairie pour diffusion.

Cette année, ce sont près de 6000 visiteurs qui sont venus consulter le site www.saulzetle-froid.fr soit environ 500 par mois.

Animaux de compagnie

Nous nous permettons de rappeler qu'il n'est pas interdit de détenir des animaux de compagnie et plus particulièrement des chiens chez soi. Cependant, la qualité des relations avec nos voisins résulte d'abord du respect des règles de courtoisie, de tolérance et de civisme. Si nous avons tous droit à la tranquillité, nous avons aussi l'obligation de respecter celle de nos voisins.





Pour toutes vos **questions** en matière de rénovation énergétique, location ou vente de logement, projet immobilier, simulation financière ou fiscale, travaux, dans le logement collectif ou individuel

> Demandez des conseils d'experts avant d'agir!

Contactez le guichet unique gratuit, neutre et indépendant

ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE

Par courrier, courriel, téléphone, à la Maison de I'Habitat (Clermont-Ferrand)

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.

> Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République 63100 CLERMONT-FERRAND



ÉTAT-CIVIL en 1967

NAISSANCES:

 BONNABRY Dominique
 10/05/1967

 BRUGIERE Olivier
 22/11/1967

 CHABANNE Thierry
 16/12/1967

 TARDIF Éveline
 28/12/1967

MARIAGES:

MAGAUD Albert et ROUX Geneviève 04/03/1967 OLLIER Jean-Claude et POMMIER Marie-Thérèse 16/09/1967

DÉCÈS:

BATISSAT Eugène 20/05/1967 **BOURDIER Joseph** 27/07/1967 GIRAUD Jean 07/10/1967 **GIRAUD Marie** 21/02/1967 LAPORTE Jeanne 21/08/1967 16/02/1967 MABRU Michel MESURE Alexandrine 22/12/1967 **QUINSAT Jean** 12/02/1967

SOUVENIRS SOUVENIRS ...

CLASSES: Année scolaire 1966/1967

Classe des petits

Bernard GUIEZE

Marie-Noëlle GUITTARD

Pascal GUITTARD

Alain PELLISSIER

Christine BEAUFILS

Chantal LAPORTE

Hubert PELLISSIER

Patrick PELLISSIER

Brigitte BELLON

Pascal TARDIF Patrick ROUDAIRE

Gérard PELLISSIER

Bernadette BOURDIER

Classe des grands

Colette GUITTARD Marie-Paule PLANEIX Chantal GUITTARD

Jean-Michel PELLISSIER (le bourg)

Philippe GUITTARD

Danièle BEAUFILS

Josiane BELLON

Eliane GUITTARD Annick MONNIER

Christian PELLISSIER

Anne-Marie PELLISSIER



Mariage:

Mathilda **SERPOLLIER** et Olivier **JAUTZY** 29/07/2017

Décès:

FOURGEAUD Jean-Paul

21/05/2017

Cycliste décédé sur la voie publique à Zanières





MAIRIE

Adresse : Le Bourg 63970 Saulzet-le-Froid

Téléphone: 04 73 79 33 65

Fax: 04 73 79 39 94

Courriel: mairie.saulzet@wanadoo.fr

Site web: saulzet-le-froid.fr

Secrétariat ouvert au public :

Lundi : de 14h00 à 16h30 Mardi : de 14h00 à 16h30 Vendredi : de 14h00 à 16h30





Bulletin Janvier 2018

Directeur de publication : Patrick PELLISSIER Membres du comité de rédaction : Éric AUTANT, Gérard BEAUDONNAT, Martine CHAUMET, Karine GOIGOUX, Alain PELLISSIER

Imprimé sur papier recyclé à 180 exemplaires. Imprimerie : Groupe Chaumeil Clermont-Ferrand